Expertise Performance Solutions Compétences

ASCENCIEL
Développement des compétences, formation, conseil

L'IA GENERATIVE AU SERVICE DU JURIDIQUE

Rédiger, analyser et sécuriser — plus vite, sans jamais sacrifier la fiabilité

Durée – 1 à 2 journées (7 h/jour) | **Public –** juristes, responsables juridiques, chargés de conformité, assistants juridiques | **Prérequis –** aucun prérequis technique ; socle IA générative recommandé

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Identifier les usages de l'IA générative utiles au travail juridique et leurs apports concrets.**
- **Accélérer la rédaction et la mise en forme contractuelle.**
- **Exploiter l'IA pour l'analyse et la synthèse documentaire sur une matière fournie.**
- **Gagner du temps sur la vulgarisation, la conformité et la veille.**
- **Choisir des outils adaptés en sécurisant la confidentialité et la fiabilité des références.**

Contenu pédagogique — le parcours en 1 à 2 journées

Parcours modulable. La Journée 1 constitue le socle rédaction et analyse ; la Journée 2 approfondit le conseil, la conformité et l'anticipation. Chaque participant travaille sur ses propres cas ; un projet fil rouge se construit d'une journée à l'autre.

JOUR 1 Rédiger et analyser

Finalité — cadrer les apports de l'IA pour le juridique et gagner du temps sur la rédaction et l'analyse documentaire, sur une matière fournie et en toute confidentialité.

Objectifs de la journée — à l'issue, le participant sait :

- Situer les usages juridiques de l'IA et leurs spécificités (confidentialité, fiabilité des sources) ;
- Rédiger une première version de clause ou de contrat à partir d'une trame, reformuler, simplifier et homogénéiser ;
- Comparer deux versions et repérer les écarts, et traduire un document juridique ;
- Résumer un contrat ou un jugement, extraire dates, obligations, échéances et risques, et interroger un corpus fourni.

Contenu — *cadrer les apports de l'IA · rédaction & mise en forme contractuelle · analyse & synthèse documentaire · grilles et checklists d'analyse.*

JOUR 2 Conseiller, sécuriser, anticiper (approfondissement)

Finalité — étendre l'usage au conseil interne, à la conformité et au précontentieux, avec la rigueur requise.

Objectifs de la journée — à l'issue, le participant sait :

- Expliquer un point de droit à un opérationnel à partir d'une matière fournie et préparer notes, FAQ et éléments de langage ;
- Rédiger des trames de courriers et de mises en demeure ;
- Structurer une analyse de conformité (RGPD, clauses) à partir de référentiels fournis et synthétiser une veille réglementaire sourcée ;
- Construire une chronologie des faits à partir des pièces et préparer des trames d'argumentaire.

Contenu — *conseil interne & vulgarisation · conformité & veille · contentieux & précontentieux · registres et documentation.*

Les outils les plus utiles à la fonction juridique

- **Assistant en compte entreprise :** ChatGPT, Claude, Copilot (confidentialité, non-entraînement).
- **Assistant sur corpus documentaire :** NotebookLM, Projets (interroger un dossier).
- **IA juridique spécialisée sourcée :** Doctrine, Lexis+ AI et équivalents, comme accélérateurs.
- **Transcription encadrée :** réunions et auditions.

Cadre d'usage : fiabilité des références et confidentialité

Le juridique engage la responsabilité : le cadre d'usage fait partie intégrante du parcours.

- Vérifier toute référence (article, arrêt, décision) à la source officielle.
- Sécuriser les données : compte entreprise, anonymisation des pièces.
- L'IA assiste la rédaction et l'analyse ; la validation et la signature restent humaines.

Chacun repart avec

- ✓ Une bibliothèque de gabarits juridiques : clauses, trames de courriers, grilles et checklists d'analyse.
- ✓ Des cas réels de son poste traités de bout en bout.
- ✓ Une grille de vérification des références et de sécurisation des pièces.
- ✓ Un plan d'usage concret pour les semaines suivantes.

Démarche et méthodes pédagogiques

- Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit » sur ses propres cas juridiques.
- Participative : questionnement des participants et partage de pratiques.
- Alternance de brefs exposés, de démonstrations commentées et d'ateliers individuels sur poste, sur des tâches réelles de la fonction.

Moyens pédagogiques

- Un poste par participant avec accès à un assistant d'IA générative autorisé par l'employeur, et une connexion internet.
- Brefs exposés, démonstrations en direct, ateliers sur cas réels, mises en situation, création de gabarits et d'outils contextualisés.

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative en cours de module
- Évaluation des acquis.
- Évaluation de la satisfaction à chaud.
- Évaluation à froid sous quatre mois.

Sanction de la formation

Certificat de réalisation